

Paris, le 6 avril 2011



Devenez lauréats des bourses des quartiers !

La Fondation d'entreprise France Télévisions lance la deuxième édition *des bourses des quartiers* dans les catégories fiction et information.

Afin d'encourager les nouvelles générations issues des quartiers et de favoriser l'accès à la création audiovisuelle et au journalisme d'information, la Fondation d'entreprise France Télévisions ouvre la deuxième édition de son concours *bourses des quartiers* et l'étend à la France entière.

Les bourses des quartiers de la Fondation donnent aux jeunes des quartiers les moyens financiers de réaliser leur projet et ont pour objectif de les aider à acquérir un savoir-faire technique, et une première initiation aux métiers de la télévision. La Fondation avec le soutien des directions de France Télévisions proposent aux candidats présélectionnés un accompagnement professionnel.

14 bourses seront attribuées en 2011 dans 2 catégories :

- **6 mini-films de fictions** avec pour thème les relations filles/garçons.
- **8 reportages d'informations.**

Ces bourses s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans, ne suivant pas un cursus dans

les métiers de l'audiovisuel ou du journalisme, et étant parrainés par une association, un espace multimédia ou une structure de leur localité.

Deux clips d'appels à projets tournés avec des jeunes du 19^{ème} et réalisés par Téléparis et présentés par Juan Massenya, animateur de l'émission de France 5 Teum-teum, seront diffusés en avril et mai sur les antennes et les sites Internet de France Télévisions ainsi que par les partenaires de la Fondation : Dailymotion, Bondyblog, l'Acsé... Les dossiers peuvent être téléchargés dès à présent sur la page dédiée (boursesdesquartiers.fr) et être envoyés avant le 30 mai 2011 au siège de la Fondation.

Pour tout savoir : boursesdesquartiers.fr / dailymotion.com/Boursesdesquartiers

Le lancement du site boursesdesquartiers.fr a été confié à l'agence Pepper Cube qui a également déployer l'opération sur Facebook et Dailymotion. Pepper Cube poursuivra cette collaboration dans les semaines à venir avec la refonte du site internet de la Fondation France Télévisions.

Contact presse :

Marie-Anne Bernard - Sophie Delorme - 01 56 22 68 60 –
sophie.delorme@francetv.fr – 26 rue Oradour sur Glane - 75015Paris

A propos de la Fondation France Télévisions

Créée en février 2007, dotée d'un budget de 3,5 millions d'euros pour 5 ans et pilotée par un Conseil d'Administration composé de représentants de France Télévisions et de personnalités extérieures - Fadela Amara, Yann Arthus Bertrand, Mercedes Erra, Hugues Gall, Bastien Millot, Zahia Ziouani - la Fondation d'entreprise France Télévisions soutient activement une grande diversité de projets associatifs en faveur de publics en situation de fragilité sociale, physique ou intellectuelle. Elle prolonge et amplifie les actions menées par les antennes en matière d'accès à la culture, de pédagogie, de découverte.

francetelevisions.fr/fondation

facebook.com/FondationFranceTelevisions
